

Appel à projets BIENVENÜE 2021

Réunion d'information

le 10 décembre 2020



Bienvenüe



Ce projet a reçu un financement de l'Union Européenne, programme Recherche et Innovation Horizon 2020, actions Marie Skłodowska-Curie, accord de subvention No 899546.



Ordre du jour

- 1) Le programme BIENVENÜE
- 2) A qui s'adresse ce programme ?
- 3) Le processus de sélection
- 4) Aspects pratiques de l'AAP 2021



Le programme BIENVENÜE



Le programme COFUND BIENVENÜE

Objectifs	Moyens
Augmenter la visibilité et l'attractivité de la Bretagne dans ses domaines forts R&I	Projet des Actions Marie Skłodowska-Curie de 5 ans (2020-2025), cofinancé par l'UE, la Région et les établissements partenaires pour un total de 10,5 millions d'euros
Renforcer le potentiel humain dans la recherche bretonne	Financement de 75 bourses postdoctorales entrantes de 24 mois en 3 appels (2021, 2022 et 2023) Conditions attractives en termes de salaire, de conditions de travail, de formation et de réseautage
Maximiser la mise en œuvre et l'impact de la S3 régionale	Projet défini par le·la candidat·e (<i>bottom-up</i>), s'inscrivant dans la S3



Le consortium

1 coordinateur



8 institutions partenaires qui accueillent et emploient les post-doctorant·e·s

l'institut Agro
agriculture • alimentation • environnement



1 agence régionale de l'innovation





Un post-doctorat sur mesure par le candidat

Le·la candidat·e rédige son projet de recherche de manière indépendante, seule l'inscription du projet dans la S3 bretonne est nécessaire. Une co-construction du projet avec le superviseur identifié est encouragée (à la manière des MSCA-IF).

Un encouragement vers des projets internationaux, interdisciplinaires et/ou intersectoriels (« triple i »)

Afin de renforcer les compétences des post-doctorant·e·s et leur insertion dans un environnement riche, ils et elles sont encouragés à inclure une ou plusieurs dimensions « triple i » dans leur projet de la façon qu'ils et elles jugent la plus pertinente.

Exemples de formats :

- Supervision interdisciplinaire
- Mise en place d'expertise scientifique avec BIENVENÛE comme médiateur entre post-doctorant·e·s et entités intéressées par un partenariat
- Une mobilité unique effectuée dans un autre environnement scientifique, ou au sein du secteur socio-économique (6 mois maximum)



Un post-doctorat accélérateur de carrière

L'objectif du post-doctorat est de permettre au post-doctorant·e de faire décoller sa carrière grâce à un programme stimulant aux standards Marie Skłodowska-Curie.

Un encadrement renforcé

L'objectif est d'assurer aux post-doctorant·e·s une supervision de qualité pour les aider dans leur progression de carrière.

Outils : Plan d'encadrement, Plan de développement de carrière, Plan de gestion des données, Plan de communication et de dissémination, mais aussi mentorat interdisciplinaire

Un programme avantageux de formation

L'objectif est de proposer aux post-doctorant·e·s une offre large de formation scientifique, transversale et interculturelle.

Outils : Accès aux formations organisées par les établissements partenaires, formations dédiées, événement « European Responsible Research and Innovation Event » de formation, d'échange et de réseautage (2 jours)



Montant de l'aide versée aux établissements

L'aide versée par la Région aux établissements partenaires s'élève à 97 400 euros par postdoctorant·e recruté·e sur une durée de 24 mois (soit 4 060 euros mensuels), dont :

- 92 640 euros (soit 3 860 euros mensuels) destinés à couvrir 89,56% des coûts salariaux du·de la postdoctorant·e ;
- 4 800 euros (soit 200 euros mensuels) correspondant à l'allocation personnelle de mobilité reversée au·à la postdoctorant·e.

L'institution d'accueil apporte le complément de financement destiné à couvrir 10,44% des coûts salariaux du·de la postdoctorant·e, soit 10 800 euros sur les 24 mois (450 euros mensuels), ainsi que les frais d'environnement, de formation et coûts indirects (estimation à 830€ mensuels).



A qui s'adresse ce programme ?



Eligibilité

Candidat·e·s

Conditions des Actions Marie Skłodowska-Curie

- Avoir obtenu son doctorat à la date limite de dépôt ou ayant au minimum 4 années équivalent temps plein d'expérience en recherche
- Ne pas avoir résidé ou effectué son activité principale en France plus de 12 mois dans les 3 années précédant immédiatement la date limite de dépôt.

Conditions spécifiques au programme BIENVENÜE

- Inscrire son projet dans au moins l'un des domaines d'innovation stratégiques et/ou dans l'axe transversal de la S3
- Déroulement du projet dans une unité de recherche basée en Bretagne et sous la tutelle d'un des huit établissements partenaires de BIENVENÜE



La supervision

- Il n'est pas obligatoire d'indiquer un superviseur dans sa candidature mais vivement conseillé : cela influence la notation (critère : faisabilité du projet)
- La co-supervision est possible
- Il n'y a pas de lettre de recommandation ni de lettre d'acceptation du candidat par le superviseur ou l'établissement.
- La Région prendra contact avec les établissements lors de la phase de sélection au sujet des superviseurs (acceptation du superviseur identifié ou identification d'un superviseur si nécessaire)



Eligibilité

Superviseurs

Pour être éligible en tant que superviseur d'un projet de postdoctorat BIENVENÜE, un·e chercheur·se devra être basé·e en Bretagne et dans l'une des situations suivantes :

- personnel permanent d'un établissement partenaire, avec le statut de chargé·e de recherche, directeur·rice de recherche, maître de conférences, professeur des universités ou ingénieur·e de recherche titulaire de l'HDR ;
- personnel permanent d'un autre établissement, mais membre d'une unité de recherche dont au moins l'un des établissements partenaires est tutelle, et s'appuyant sur un personnel permanent d'un établissement partenaire comme co-superviseur ;
- personnel non permanent d'un établissement partenaire, ayant un contrat de travail d'une durée égale ou supérieure à la durée totale de recrutement du·de la post-doctorant·e encadré·e.



Le processus de sélection



La sélection

Règles de sélection MSCA :

Transparente, juste et basée sur le mérite du projet et du·de la candidat·e

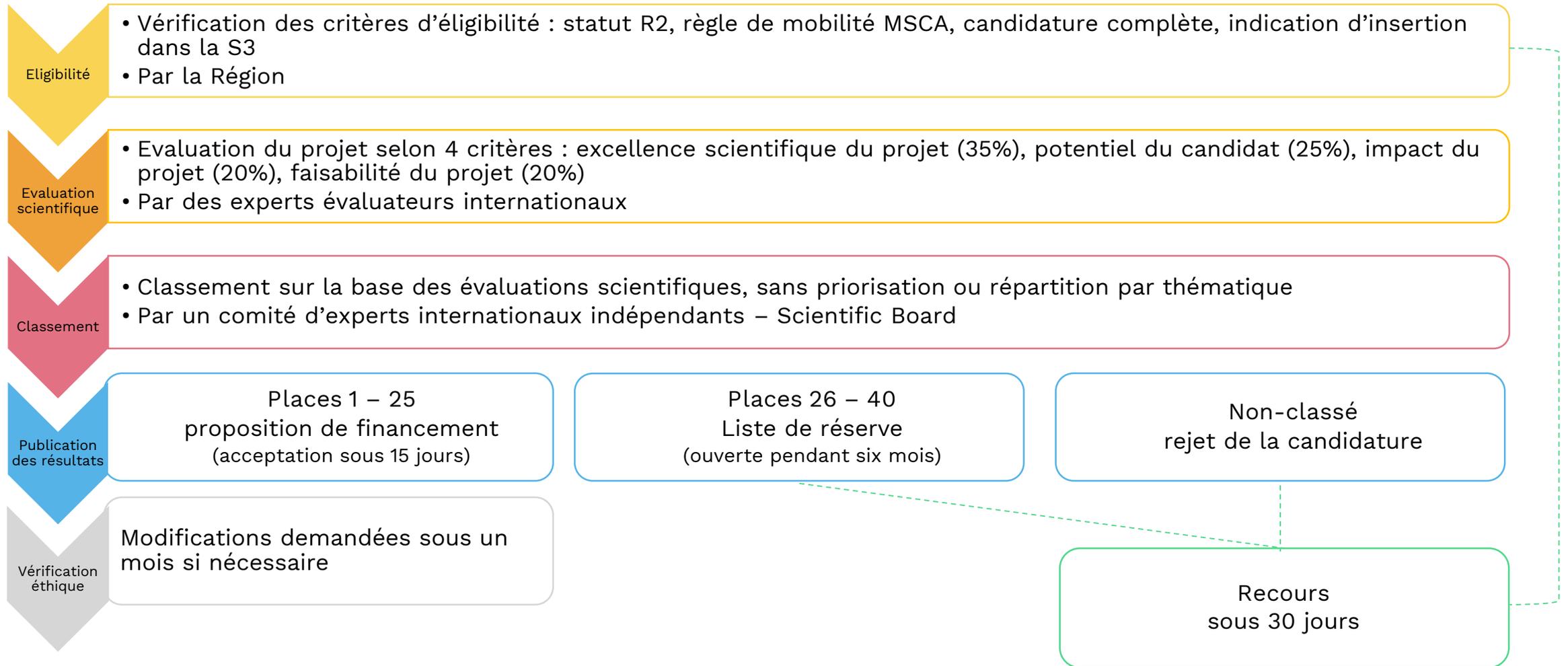
Dans BIENVENÛE :

Pour chaque appel, les 25 meilleurs projets (classés selon l'excellence du projet et du·de la candidat·e) seront financés, sans priorisation ou répartition par DIS.

Le processus de sélection est géré par la Région Bretagne ; les établissements partenaires n'interviennent pas dans le processus.



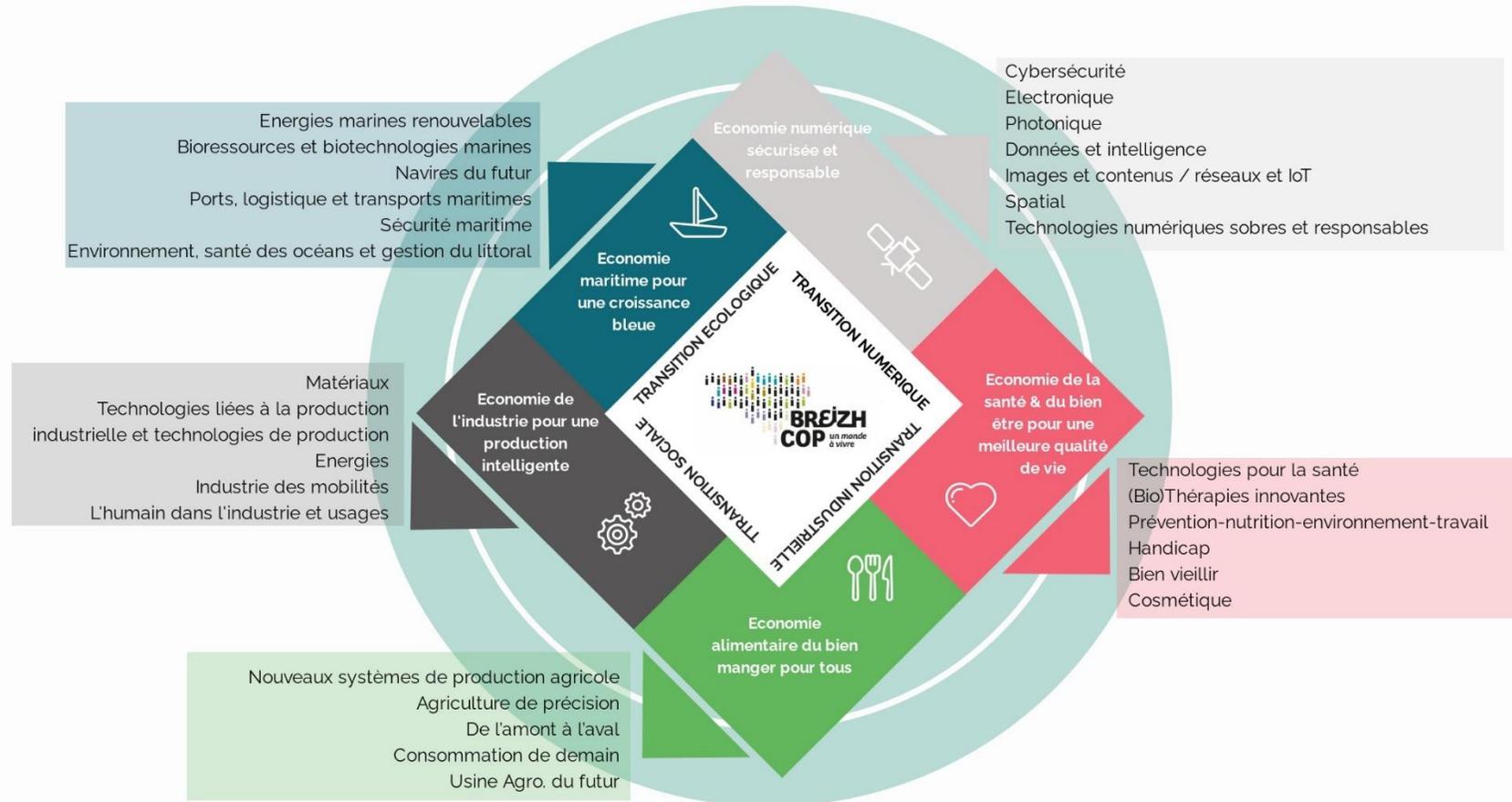
La sélection



DEBUT DU POSTDOCTORAT

La nouvelle S3

Schéma de la stratégie de recherche et d'innovation bretonne (S3)



Projet – sera présenté à la session du Conseil Régional des 17 et 18 décembre 2020



Les objectifs stratégiques de la nouvelle S3

Objectifs stratégiques

DIS 1 / ECONOMIE MARITIME POUR UNE CROISSANCE BLEUE

- 1) Renforcer l'excellence régionale sur la transition énergétique pour et grâce au monde de la mer
- 2) Accroître les capacités d'innovation en matière de sécurité maritime des mers et des océans et de gestion du littoral
- 3) Développer les biotechnologies et les bioressources marines

DIS 2 / ECONOMIE ALIMENTAIRE DU BIEN MANGER POUR TOUS

- 1) Développer une agriculture et une aquaculture durable, responsable et performante, via un accompagnement des transitions environnementales, énergétiques, numériques, économiques et sociales
- 2) Faire du secteur agroalimentaire breton un leader européen de la maîtrise des procédés
- 3) Répondre aux nouvelles attentes sociétales et de consommation pour conquérir de nouveaux marchés

DIS 3 / ECONOMIE NUMERIQUE SECURISEE ET RESPONSABLE

- 1) Booster l'innovation dans les technologies et applications liées au numérique (électronique, photonique, spatial, Images et contenus, réseaux et objets connectés, mobilités)
- 2) Construire une intelligence collective autour de la donnée
- 3) Construire un leadership dans la filière européenne de la cybersécurité et de la sûreté numérique

DIS 4 / ECONOMIE DE LA SANTE ET DU BIEN-ETRE POUR UNE MEILLEURE QUALITE DE VIE

- 1) Devenir un leader en technologies pour la santé, incluant les dispositifs médicaux innovants et solutions de e-santé
- 2) Accroître l'innovation dans les (bio)thérapies incluant le développement de nouvelles molécules et biomatériaux, et l'identification de biomarqueurs dans le cadre de la médecine de précision
- 3) Renforcer l'excellence régionale du « bien-vivre » dans un contexte de transitions globales incluant la prévention (environnement, nutrition, sport, travail, comportement) et la cosmétique



Les objectifs stratégiques de la nouvelle S3

Objectifs stratégiques

DIS 5 / ECONOMIE DE L'INDUSTRIE POUR UNE PRODUCTION INTELLIGENTE

- 1) Développer les technologies avancées de production pour gagner en compétitivité
- 2) Développer une industrie des transitions

AXE TRANSVERSAL

LES TRANSITIONS NUMERIQUE ET INDUSTRIELLE

- 1) Organiser et accompagner la digitalisation des acteurs socio-économiques, et notamment la diffusion et l'adaptation des technologies numériques dans les entreprises
- 2) Intégrer les dimensions éthiques, de respect des libertés individuelles et écologiquement responsables dans les projets de numérisation
- 3) Accompagner les mutations de l'industrie bretonne, notamment sur les aspects organisationnels, numériques et énergétiques

LES TRANSITIONS ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE

- 1) Accompagner la transformation des secteurs économiques vers l'adaptation au changement climatique, pour un territoire plus résilient
- 2) Faire émerger des innovations à impact positif et/ou « low tech » et déployer l'économie circulaire

LES TRANSITIONS SOCIALES ET CITOYENNES

- 1) Favoriser l'émergence et le développement d'innovations sociales dans l'économie bretonne
- 2) Renforcer et renouveler le dialogue entre sciences et société



Inscription des projets dans la S3

Inscription du projet dans au moins un des 21 objectifs stratégiques de la S3, par une contribution directe ou indirecte à sa réalisation, et, si le projet est rattaché à un DIS, dans l'un des 29 leviers thématiques.

L'absence d'inscription dans la S3 rend la candidature inéligible.

Critère d'évaluation : Impact du projet > Evaluation de l'argumentaire du candidat



Aspects pratiques de l'AAP 2021

Calendrier de l'AAP 2021



Etapes	Dates
Dépôt des candidatures	4 janvier au 15 mars 2021 23:59 CET
1 Vérification de l'éligibilité	16 mars au 2 avril 2021
2 Evaluation scientifique	6 avril au 25 mai 2021
3 Sélection finale par consensus	Séance plénière la dernière semaine de juin 2021
Publication des résultats	Lundi 5 juillet à 16:00 CET
Acceptation de la proposition de financement par les candidats sélectionnés	Dans les 15 jours suivant la publication des résultats ou la proposition de financement pour les candidats sur la liste de réserve
Demande de recours	Dans les 30 jours après la publication des résultats
Vérification éthique	Dans les 30 jours après l'acceptation de la proposition de financement
Maintien de la liste de réserve	Dans les 6 mois après la publication des résultats
Début des projets	Dans les 6 mois après la publication des résultats

Comment candidater ?

L'appel à projets sera publié sur

- Les sites de la Région (www.bretagne.bzh/aides et www.europe.bzh/bienvenue)
- Le site web du programme BIENVENÜE – *en ligne début janvier 2021* – <https://msca-bienvenue.bretagne.bzh>
- EURAXESS <https://euraxess.ec.europa.eu/jobs>
- Campus France www.campusfrance.org
- Sites internationaux (nature.com ; academicpositions.com ; researchgate.com envisagés)
- Et relayé sur les sites web des établissements partenaires

Dépôts des candidatures uniquement via
l'Extranet Recherche de la Région
<https://region.bretagne.bzh/recherche>



Vos interlocuteurs

Au niveau régional

Patricia Gautier, cheffe de projet BIENVENÜE,
Service du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche
msca-bienvenue@bretagne.bzh

site web du projet : <https://msca-bienvenue.bretagne.bzh> (mise en ligne début janvier)



Vos interlocuteurs

Au niveau de votre établissement

Institution	Point de contact
Agrocampus Ouest	<i>En cours d'identification</i>
IMT Atlantique	Béatrice Dumur (à partir de janvier 2021 : Marine Bosse)
Inria	Heidi van Herbruggen
Université de Bretagne Occidentale	Marcelline Goarant
Université de Bretagne-Sud	François-Xavier Lannuzel
Université de Rennes 1	Elena Seigneur et Marine Alalinarde
Université de Rennes 2	Xhensila Lachambre
Sorbonne Université – Station Biologique de Roscoff	Alexandre Courtoux et Corinne Verhulst



Merci pour votre attention !

Pour toute question relative au programme BIENVENÜE,
écrivez nous à msca-bienvenue@bretagne.bzh

